

TARIFICATION DES PRESTATIONS COMMUNALES - BUDGET ANNEXE LA TVA

A compter du 1er janvier 2025

Tarif estival AVRIL à OCTOBRE - tarif hivernal NOVEMBRE à MARS

DESIGNATIONS DES PRESTATIONS

2025 TTC

5 - SAINT-HILAIRE - TARIFS MÉNAGE NON COMPRIS

5-1 Réunion ou assemblée générale d'associations de Nueil-Les-Aubiers

GRATUIT

5-2 Réception des familles liée à un décès :

43,00 €

5-3 Vin d'honneur :

- Locataire de Nueil-Les-Aubiers en période estivale

43,00 €

- Locataire de Nueil-Les-Aubiers en période hivernale

64,30 €

- Locataire extérieur à Nueil-Les-Aubiers en période estivale

90,50 €

- Locataire extérieur à Nueil-Les-Aubiers en période hivernale

111,80 €

5-4 Repas / mariage :

- Locataire de Nueil-Les-Aubiers en période estivale

71,20 €

- Locataire de Nueil-Les-Aubiers en période hivernale

113,90 €

- Locataire extérieur à Nueil-Les-Aubiers en période estivale

153,60 €

- Locataire extérieur à Nueil-Les-Aubiers en période hivernale

196,30 €

a) Divers

5-5 Arrhes dans la limite du prix de la location

42,00 €

5-6 Caution n°1 - restituée 1 semaine après utilisation en l'absence de dégradations, de matériels, mobiliers, état de la salle, propreté y compris les abords, bon tri des déchets, et paiement des sommes dues.

225 € NET DE TVA

prix égal au
montant de la
location TTC

5-7 Caution n°2 - restituée 1 semaine après utilisation si respect du règlement, en particulier, les articles concernant le bruit et les nuisances.

5-8 Remboursement de la vaisselle cassée ou disparue, selon le barème 5-10 ci-après

Si le coût calculé est inférieur à 10 €

gratuit

Si le coût calculé est supérieur à 10 € paiement du montant réel selon le tarif n°5-11 ci-après

voir tarif 5-11

5-9 Tout autre matériel, équipement disparu et/ou inutilisable sera facturé aux utilisateurs au prix de la valeur de remplacement, avec en plus si besoin, le temps de travail nécessaire à la remise en état qui sera facturé à l'heure :

26,00 € NET DE
TVA

26,00 € NET DE
TVA

5-10 Reprise de nettoyage et/ou rangement si nécessaire : à l'heure

5-11 - Remboursement vaisselle cassée ou disparue

- Assiette plate D240

3,24 €

- Tasse

0,96 €

- Couteau de table

1,20 €

- Fourchette de table

0,42 €

- Cuillère de table

0,54 €

- Cuillère à café

0,24 €

- Verre Amélia 16 cl

2,04 €

- Broc à eau = pichet verre

2,52 €

- Saladier

3,12 €

- Plat inox

8,64 €

- Corbeille inox

6,24 €

- Plateau

6,12 €